

LE PIONNIER DE L'ASSOMPTION,

JOURNAL POLITIQUE, AGRICOLE, LITTÉRAIRE ET COMMERCIAL

VOL. IV. NAPOLEONVILLE, DIMANCHE, 11 DECEMBRE 1853. NO 15

LE PIONNIER DE L'ASSOMPTION.
EUGÈNE SUPERVIELLE.

DIMANCHE 4 DECEMBRE 1853.

Conditions du Journal :

ABONNEMENT.—L'abonnement est payé d'avance.
POUR UN AN : 65 00
POUR SIX MOIS : 35 00

AGENTS DU PIONNIER.

- M. E. Eudé, Passage de la Bourse, No 35, encoignure Conti.
- M. M. Richard & Teplat, Ruelle-Neuve, M. Firmin Duplessis.
- M. J. Breaux, M. Auguste Thériot.
- M. Edgard Perrot.
- M. Edmond Bullard.
- M. Louis Beauchard.
- M. F. Gagne.
- M. M. Thérèse Pénisson.
- M. G. Rodrigue, Côte St-Pierre.
- M. C. J. E. Gauthier.

ANNONCES.—Pour les insertions, annonces, avis, etc., les conditions sont les suivantes : Pour les insertions, pour la première insertion \$1.00. Pour les insertions suivantes : 50

Tout abonné qui voudra suspendre son abonnement, devra prévenir par écrit l'Éditeur, quinze jours au moins, avant l'expiration de son abonnement.

On expose à l'imprimerie du Pionnier, et ce à des prix les plus modérés, toutes espèces de caractères typographiques, (Jobs) tels que cartons, paquets, cahiers, blancs, etc., etc.

Notre publication plus bas un très bon article sur la Démocratie, de ne confondre et non de "National" à qui le parti whig a dû tant de succès, dans ce dernier en progression lorsque ce confère obligé au "Vigilant" de Napo-

Puisse le courage de cet ami servir d'exemple aux quelques incorrigibles qui persistent parmi nous à professer des doctrines peu libérales et impossibles d'être appliquées. Qu'ils avouent leurs torts et le peuple se grand orgueil de la "Voix de Dieu" leur pardonnera, comme Dieu lui-même pardonne chaque jour à tous les faibles repentants.

DE LA DÉMOCRATIE

DE SES ACTES.
Le grand mot de Démocratie a jusqu'ici fait vibrer bien des crânes ! Il donne généralement lieu à de nombreuses controverses ; il est le champ clos des partis qui se disputent l'autorité et qui l'interprètent au gré de leurs intérêts et de leurs passions. Cependant, d'après la Constitution, la Démocratie est la base de l'édifice social ; mais rien n'est encore disposé pour assurer à l'exercice de cette prérogative souveraine les garan-

ties d'indépendance qui ne peuvent résulter que d'une instruction suffisante.

Admettre une semblable obligation, c'est prendre l'engagement, dans un temps déterminé, d'amener le peuple tout entier à la connaissance de ses droits et de ses devoirs, de développer en lui le sentiment moral, de l'affranchir du joug des privilèges, de l'arracher aux conseils pervers, de l'ignorance : c'est faire, en un mot, ce que l'aristocratie a constamment repoussé. Nous concevons facilement combien il est pénible de voir démolir des rêves de domination ; il est si doux de prendre les illusions pour des réalités ; mais il faut bien aller saisir au fond des cœurs les espérances ambitieuses qui se débent sous le voile de l'hypocrisie.

La question est trop simple pour qu'il soit permis aux partis de l'ajourner ou de l'éluder plus longtemps. Les masques ne sont pas tellement attachés aux faces mentales de nos marquis ou vicomtes, qu'on ne puisse les arracher et présenter au public leurs traits grimés à la popularité. Pourtant, qui oserait penser que le mot Démocratie soit capable de soulever un amas de fiel et de colère ? C'est qu'on sait que nous l'avons dit, il est dans le vif et que les privilèges de l'aristocratie savent parfaitement que lorsque toutes les classes de la société participeront aux bienfaits d'un gouvernement populaire, le règne de l'exploitation sera fini. Voilà le secret de la comédie. Les hommes qui ont subi, ou qui ont poussé, en mordant leur frein, les progrès populaires, espéraient, grâce à l'ignorance, en faire un instrument d'autorité, l'approprié à leurs intérêts ; entrer dans une voie nouvelle et plus vivace, c'est briser leur dernière planche de salut ; ceci nous explique et leurs intrigues et leurs clameurs. Voilà pourquoi la démocratie n'a de si violents ennemis ; voilà pourquoi ils déclarent impossible, inexécutable, ruineux, le système au moyen duquel la Démocratie s'avance à pas de géant à la conquête de l'avenir. Mais ils se trompent étrangement ; le résultat définitif de la lutte ; ils ne sauraient faire autre chose que prolonger une agonie involutive. En dépit de la déloyauté et de la compression, les populations sont suffisamment éclairées pour distinguer l'ivraie du bon grain ; elles savent parfaitement que c'est à la Démocratie qu'elles doivent la suppression de tyrannies, les franchises populaires et les nombreux progrès accomplis dans nos vies. Elles savent que la Démocratie les seules des facultés de l'Instruction, incomplètes sans doute, mais certainement supérieures à l'ordre précédent, et qu'enfin c'est à la Démocratie qu'elles doivent les moyens de se faire par elles-mêmes justice, protection, initiation à la vie commune, participation à la direction morale et matérielle de la patrie.

Les sensibleries et les sophismes, les vilenies du parti whig ne changent rien à l'état de la question. L'histoire contemporaine est trop présente à la mémoire des peuples pour qu'il soit permis à nos adversaires de se poser en champions de l'égalité. Que ce rôle soit pris par des hommes sans autres talents politiques, il n'y a rien de surprenant ; mais qu'un parti mêlé à la vie publique depuis l'établissement de notre glorieuse République, passe subitement du dogme absolu de l'autorité du privilège à l'ex-

trême limite du droit individuel, il y a, on en conviendra, de quoi soulever la répugnance et le soupçon. Or, les peuples pardonnent quelquefois à ceux qui les oppriment, ils ne pardonnent jamais à ceux qui les trompent.

Quoiqu'il en soit, du moins que la Démocratie ait fait faire au parti whig des pas gigantesques dans la voie démocratique. Nous croyons avoir souvenance de l'opposition épouvantable qu'il a faite aux droits souverains du peuple, et nous l'avons avec humilité, notre intelligence n'est jamais parvenue à saisir en lui le défenseur persévérant des classes déshéritées, rien n'a laissé deviner le croyant à la souveraineté du peuple. N'osant briser cette souveraineté il le mine soigneusement par la corruption et l'abus des influences. D'ailleurs, la conscience publique est là pour juger et se souvenir. Malgré lui, ses discours trahissent le mécontentement et la haine ; ils laissent percer une implacable rancune contre l'infatigable général des citoyens à la politique. Le parti whig voit l'embaras qui en résultera pour ses projets, il voudrait prendre à deux mains l'anneau qui lui est opposé, la retourner contre ses adversaires, et les frapper en pleine poitrine, mais il craint qu'elle ne soit trop pesante à manier, qu'elle ne fatigue ses membres délicats, et que le poids ne les courbe et ne les entraîne à terre.

Mais du reste, comment refuser de marcher sous le bannière triomphante de la Démocratie ? N'est-ce pas elle qui a fait notre grandeur, notre richesse, notre puissance ? N'est-ce pas à la Démocratie que nous devons cette honte de toutes les nations de la terre qui restent comme saisis d'admiration et d'étonnement à la vue de nos progrès rapides et gigantesques ? A qui devons-nous l'agrandissement de notre immense territoire ? Qui fait que nous sommes forts à l'intérieur et respectés à l'extérieur ? Quel est le bras puissant qui étend notre commerce d'un pôle à l'autre ? Tout cela est l'ouvrage, l'écoulement de la Démocratie, le produit fécond de son active application. Voilà, lecteurs, l'histoire quotidienne ; voilà ce que nous fait déplorer bien des années de ventage et de jeunesse qui se sont écoulées au milieu d'illusions vaniteuses. Malheureusement nous avons tourné jus qu'ici dans un cercle vicieux, mais aujourd'hui nous pouvons nous arrêter, nous pouvons nous arrêter à la politique qui nous a fait sortir vainqueur de tant de rudes épreuves.

Ce n'est pas en nous seules que se dessine le croyant démocratique, mais encore chez toutes les âmes actives et intelligentes qui ont le courage de renier un passé illusoire, un passé d'errements. Si, les personnes qui, comme nous ont été égarées, n'étaient pas seules par d'habiles intrigants dans une forteresse de fer et de bronze, si elles n'étaient pas dépourvues de tout ce qui forme l'ossature de cette république, par l'éloignement parfaitement calculé de toute communication avec le monde de l'Est-États-Unis, elles seraient informées à chaque minute de leur erreur ; elles sauraient des vérités qui ne figurent pas dans le code whig ; elles n'en seraient pas réduites à se couber timidement sous les hochets caudines de petits seigneurs investis de leur individuelle omnipotence.

temps ; c'est à peine si l'on en trouve par-ci par-là quelques traces encore debout. Régénérer n'est donc pas son fait ; diviser les citoyens en classes ennemies, rompre la souveraineté populaire, provoquer les résistances, voilà l'unique tâche qu'il comprend ; voilà le système dans lequel il est irrévocablement enfoncé jusqu'au jour où il disparaîtra totalement de ce monde.

MESSAGE PRÉSIDENTIEL.

D'après les bruits répandus à New-York, le Président abordera les questions de politique extérieure en proclamant la non-intervention des États-Unis dans les affaires d'Europe. Sur ce point, du reste, il n'aura qu'à ratifier les bases politiques posées dans la dépêche de M. Marcy au sujet de l'affaire Koszta. Une réserve non moins grande, présidera au message relatif à l'île de Cuba ; le message se bornera à indiquer la ligne de conduite déjà tracée par M. Everett il y a un an : la réserve, le respect des traités et la patience, jusqu'au jour où l'Espagne reconnaitrait l'impossibilité de conserver sa colonie ; consentira à la céder à l'Union, à des conditions honorables.

La grande affaire du droit de passage par l'isthme de Tehuantepec se présente ensuite. On sait que, première fois, le Mexique avait accordé à M. Garay ce droit si envié ; plus tard M. Slocum a trouvé moyen de glisser son nom dans les négociations, encore pendantes et, grâce à l'appui du juge Cookling, ex-ministre américain, il a pu supplanter son rival. On dit toutefois que l'administration ne veut nullement mentionner ce concessionnaire, prétendant que M. Cookling n'avait aucun pouvoir de conclure un traité de ce genre et qu'il serait injuste envers la compagnie de la concession, de le tromper dans la fraude diplomatique de la spéculation Slocum.

Le nom du Mexique se trouve également mêlé à cet autre grand problème de communication : le chemin de fer de l'Atlantique au Pacifique. Tous les corps envoyés pour explorer les Montagnes-Roches et découvrir une passe convenable ont maintenant à peu près terminé leurs travaux. Chacun d'eux prétend indiquer le meilleur ligne et les esprits sont plus que jamais en suspens. Toutes ces difficultés seraient pointées levées si le Mexique voulait laisser passer le chemin de fer à travers les provinces de la Sonora et de Chihuahua. Le ministre actuel à Mexico a dit poursuivre les négociations entamées déjà à ce sujet par son prédécesseur M. Letcher ; et le message devra avoir quelques révélations intéressantes à nous faire sur ce point.

Si les déclarations présidentielles, relatives à la politique européenne et à Cuba, constituent une déception pour la Jeune-Amérique, une compensation lui est réservée en ce qui touche les îles Sandwich. Là, dit-on, M. Pierce se prononcera nettement pour l'annexion. La grande question des pêcheries qui, un moment menacée de devenir un casus belli sera aussi, mais légèrement, traitée par le message. L'été dernier, MM. Crampton et Murray, se trouvant réunis aux eaux de Berkeley Springs, dans la Virginie, croient le lieu propice pour ébaucher un traité sur les poissons de discordes. On assure qu'ils sont tombés

d'accord et qu'ils ont, vers la fin d'octobre, envoyé leur projet au cabinet anglais. Lord Aberdeen et lord John Russell n'y donneront leur consentement qu'après avoir entendu les réclamations des provinces intéressées ; et celle-ci, à leur tour, parlent d'exiger que les États-Unis concèdent à leurs navires, le privilège de nationalité dans les ports américains et le droit de prendre part au grand cabotage entre les États de l'Atlantique et la Californie, en passant par le cap Horn. Mais pour conclure un traité posé sur de si larges bases, le consentement du congrès devient indispensable. On s'accorde à dire que l'administration ne songera même pas à proposer aux chambres la clause sur le cabotage de la Californie, qui serait entachée d'inconstitutionnalité. En revanche, le président recommandera l'adoption du système de libre échange entre les États-Unis et les provinces britanniques, pour tous les produits, tant naturels que manufacturés. M. Pierce serait aussi porté à accorder aux navigateurs coloniaux, le droit de naturalisation. Quant aux pêcheries, on tranchera le différend en admettant le produit des pêcheries anglaises en franchise de droits, à condition que les américains pourraient aller pêcher sans réserve, dans les eaux de la Nouvelle-Ecosse et du New-Brunswick.

Tels sont les principaux points que l'on divulgue, en ce qui touche les questions extérieures. En abordant les affaires intérieures, le président, d'accord avec M. Dobbin, secrétaire de la marine, proposera au congrès de voter un crédit de trois ou quatre millions pour commencer immédiatement la réorganisation de la flotte fédérale. Il consulera en même temps de ne plus confier à des spéculateurs officiels la construction des navires de la nation. Les constructeurs expérimentés des métropoles maritimes de l'Union, seront bien plus propres à secourir le gouvernement dans ses essais de réforme, pourvu qu'on sache leur offrir des avantages assurés.

Sur ce même chapitre, le Président recommandera l'établissement d'une caisse de retraite en faveur des officiers de marine.

D'autres propositions de réforme porteront sur le service des armées de la marine. La situation financière de l'Union est, nous le savons, fort embarrassée ; on double point de vue de la plétore actuelle du trésor et des mesures à prendre pour régler le revenu public à l'avenir. Sans vouloir une alarme exagérée, du trop plein de la caisse fédérale, M. Pierce se prononcera pour un remaniement et un déplacement partiel du tarif de 1816. Il propose d'augmenter notablement la liste des articles soumis en franchise et de réduire les droits sur la houille et le fer destinés aux railroads. Il se déclare toutefois, en même temps, pour le maintien pur, simple et exclusif du système ad valorem.

Le chemin de fer du Pacifique revient, une seconde fois, à la fin du message, à propos de la part que le gouvernement fédéral devrait, suivant certains, prendre à sa construction. Le Président, imbu des doctrines du général Jackson et s'appuyant sur la section 8 de la constitution, est décidé à opposer son veto à toutes les lois que le congrès pourrait

FEUILLETON.

LA TULIPE NOIRE.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

TROISIÈME PARTIE.

LA CHANSON DES FLEURS.

En un tour de main, Cornélius fut dévêtu, et Gypsius entouré, relevé, soutenu, par conséquent, en rugissant de colère, les muscles, qui couillaient ses épaules et son échine, comme autant de collines diaprées le pignon d'une montagne.
— Procès verbal fut dressé séance tenante, des violences exercées par le prisonnier sur son gardien, et le procès verbal soulé par Gypsius ne pouvait pas être accusé de faiblesse ; il ne s'agissait rien moins que d'une tentative d'assassinat, préparée depuis longtemps, et accomplie sur le grélier, avec préméditation par conséquent, et rébellion ouverte.

Tandis qu'on instrumentait contre Cornélius, les renseignements donnés par Gypsius tendant sa présence inutile, les deux parties, les ayant descendu dans sa geôle, moulu de coups, et gémissant.

Pendant ce temps, les gardes qui s'étaient emparés de Cornélius s'occupaient à l'instrumenter, charitablement des us et coutumes de Loewestein, qu'il connaissait, du reste, aussi bien qu'eux, lecture lui ayant été faite du règlement au moment de son entrée en prison, et certains articles du règlement lui étant parfaitement entrés dans la mémoire.

Il lui racontèrent en outre comment l'application de ce règlement avait été faite à l'endroit d'un prisonnier nommé Mathias, qui, en 1638, c'est-à-dire cinq ans auparavant, avait commis un acte de rébellion bien autrement audacieux que celui que venait de commettre Cornélius.

Il avait trouvé une soupe trop chaude et l'avait jetée à la tête du chef des gardes, qui à la suite de cette abjection, avait eu le désagrément, en s'essuyant le visage de s'enlever une partie de la peau.
Mathias, dans les douze heures, avait été extrait de sa chambre ;

Puis conduit à la geôle, où il avait été inscrit comme sortant de Loewestein ;

Puis mené à l'esplanade, dont la vue est fort belle et embrasse onze lieues d'étendue ;

Là on lui avait lié les mains ;

Puis bandé les yeux, récité trois prières ;

Puis on l'avait invité à faire une confession ; et les gardes de Loewestein, au nombre de douze, lui avaient, sur un signe fait par un sergent, logé fort habilement chacun une balle de mousquet dans le corps.

Ce dont Mathias était mort incontinent.

Cornélius écouta avec la plus grande attention ce récit désagréable.

— Puis, ayant écouté :

— Ah ! ah ! dit-il, dans les douze heures, dites-vous ?

— Oui, la douzième heure n'était pas même encore sonnée, à ce que je crois, dit le narrateur.

— Merci, dit Cornélius.

Le garde n'avait pas terminé le sourcil gracieux qu'il devait de ponctuation à son récit, qu'un pas sonore retentit dans l'escalier.

Des éperons sonnèrent aux arrières usées des marches.

Les gardes s'écartèrent pour laisser passer un officier.

Celui-ci entra dans la chambre de Cornélius à un moment où le scribe de Loewestein verbalisait encore.

— C'est ici le n° 11 ? demanda-t-il.

— Oui, capitaine, répondit un sous-officier.

— Alors c'est ici la chambre du prisonnier van Baerle ?

— Précisément, capitaine.

— Où est le prisonnier ?

— Me voici, monsieur, répondit Cornélius en palissant un peu malgré tout son courage.

— Vous êtes M. Cornélius van Baerle, demanda-t-il, s'adressant cette fois au prisonnier lui-même.

— Oui, monsieur.

— Alors saluez-moi.

— Oh ! oh ! dit Cornélius, dont le cœur se soulevait, pressé par les premières angoisses de la mort, comme on va vite en besogne à la cérémonie de Loewestein, et la drôle qui m'avait parlé de douze heures.

— Hein ! qu'est-ce que je vois si

dit-il le garde historique à l'oreille du patient.

— Un mensonge.

— Comment cela ?

— Vous m'avez promis douze heures.

— Ah ! oui, mais l'on vous envoie un aide-de-camp de Son Altesse, un des plus intimes même, M. van Delfen.

— Prete ! on n'a pas fait un pareil honneur au pauvre Mathias.

— Allons ! allons ! dit Cornélius en reniflant sa poitrine avec la plus grande quantité d'air possible ; allons, monseigneur à ces gens-là que un bourgeois, fils de Corneille de Witt, peut, sans faire la grimace, contrefaire autant de balles de mousquets qu'un nommé Mathias.

Et il passa fièrement devant le greffier qui, interrompu dans ses fonctions, se hasarda de dire à l'officier :

— Mais, capitaine van Delfen, le procès-verbal n'est pas encore terminé.

— Ce n'est point la peine de le finir, répondit l'officier.

— Bon, répliqua le scribe en se vantant philosophiquement ses papiers en sa plume dans un portefeuille usé et crevé.

La suite au prochain numéro.